

PROCES VERBAL

Séance du 03 mars 2026 à 18 h 30 mn

L'an deux mil vingt-six, le trois mars à 18 heures et 30 mn, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie.

Etaient présents : Tous les conseillers en exercice sauf Messieurs Cyril AUGIER et Jean-Philippe TROUSSET (qui a donné pouvoir à Monsieur Michel SUPPLY).

Le président, Michel SUPPLY, ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, a désigné Monsieur Philippe GARET comme secrétaire de séance en conformité avec l'article L2121-15 du CGCT.

Le procès-verbal du 03 février est adopté.

I. DELIBERATIONS :

Avant d'entamer l'ordre du jour, Monsieur le Maire demande à l'ensemble du conseil l'approbation pour ajouter une délibération à l'ordre du jour.

Il s'agit d'une délibération pour obtenir une subvention concernant la vidéoprotection.

Mise aux voix : approuve à l'unanimité.

➤ Délib n° 04/2026 : VIDEOPROTECTION – Demande de subvention au Territoire d'Energie Marne - SIEM

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée qu'il est possible de demander une subvention au Territoire d'Energie Marne – SIEM pour l'installation de la vidéoprotection sur la commune et propose d'en faire la demande pour les 8 sites qui sont installées.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- Décide de demander au Territoire d'Energie Marne- SIEM de subventionner l'installation des caméras pour la vidéoprotection ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

➤ Délib n°XX/2026 : CFU 2025

Investissement

Dépenses	:	Prévu :	1 919 069,50
		Réalisé :	366 395,76
		Reste à réaliser :	969 897,96
Recettes	:	Prévu :	1 919 069,50
		Réalisé :	489 199,95
		Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	:	Prévu :	2 525 706,81
		Réalisé :	707 161,36
		Reste à réaliser :	0,00
Recettes	:	Prévu :	2 525 706,81
		Réalisé :	2 715 091,75
		Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	122 804,19
Fonctionnement :	2 007 930,39
Résultat global :	2 130 734,58

N'ayant pas reçu le retour de la Trésorerie, le CFU ne peut pas être voté. La présente délibération est retirée de l'ordre du jour et reportée à un prochain conseil.

➤ **Délib n° XX/2026 : Affectation des résultats 2025**

Considérant	qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant	sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025
Constatant	que le compte administratif fait apparaître :
- un excédent de fonctionnement de :	126 960,73
- un excédent reporté de :	1 880 969,66
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	2 007 930,39
- un excédent d'investissement de :	122 804,19
- un déficit des restes à réaliser de :	969 897,96
Soit un besoin de financement de :	847 093,77
DÉCIDE	d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 : EXCÉDENT	2 007 930,39
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1088)	847 093,77
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	1 160 836,62
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	122 804,19

N'ayant pas reçu le retour de la Trésorerie, l'affectation des résultats ne peut pas être votée. La délibération est retirée de l'ordre du jour et reportée à un prochain conseil.

➤ **Délib n°05/2026 : Acceptation du devis FONDASOL**

Le Maire et les Adjoints informent le Conseil Municipal qu'à la suite de la réunion de conseil du 04 mars 2025, l'assemblée avait validé un devis FONDASOL pour un montant de 6 060.00 euros HT pour les missions G2 AVP et G2 PRO

Il ressort des derniers échanges, qu'il est nécessaire de mettre à jour la mission G2 PRO ainsi que d'établir une étude pour le mur de soutènement.

Ce devis est nécessaire pour finaliser la demande de dommages ouvrages faite auprès de l'assurance communale.

Après en avoir discuté et délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'accepter la modification du devis de l'entreprise FONDASOL pour un montant total de 1 265.00 euros HT comprenant la mise à jour de la mission G2 PRO ainsi que l'étude du mur de soutènement.,
- D'autoriser le Maire à signer les documents nécessaires au bon déroulement de ce dossier.

II. QUESTIONS DIVERSES

- Point permanences élections municipales. Il est demandé aux élus de se positionner sur la tenue du bureau de vote.
- Point travaux de l'Eglise : Une gouttière va être posée. La charpente est en meilleur état que ce que l'on pensait. Une poutre maîtresse est attaquée par des parasites xylophages, ce qui nécessite son remplacement. Par ailleurs un champignon de type moisissure, s'est développé au plafond en bois d'un bas-côté, en raison d'infiltrations d'eau et ce problème doit être traité, avant qu'il ne s'étende. Un avenant au lot 1 s'avère nécessaire, car les joints des pierres à reprendre sont plus nombreux que ce qui avait été initialement prévu.

- .

Séance du 03 mars 2026

N° délibérations	Thème	Objet de la délibération	N° page
04	Subventions	Subvention auprès du SIEM	1
05	Logements communaux	Acceptation devis FONDASOL	1-2

EMARGEMENTS

Michel SUPLY	Sébastien KIEFFER	Denis COUSINA	Joël DELORME
Cyril AUGIER	Camille COLLET	Philippe GARET	Mathieu MOBILLION
Absent			
Jean-Philippe TROUSSET			
Pouvoir à Michel SUPLY			

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00